

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

ETABLISSEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER (ETER)

DAO N° : 006/CPMP/ETER/2025

Avis d'Appel d'Offres pour la fourniture de pneus destinés au parc de l'ETER

Nouakchott, le 28/05/2025

1. L'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier lance le présent appel d'offres ouvert pour l'acquisition de pneus, en un lot unique, destinés au parc de l'ETER.
2. L'ETER sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
3. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres « national ouvert ».
4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir plus de renseignements et prendre connaissance à titre gratuit des documents du DAO à la Direction de la maintenance et de l'Entretien et ce, à l'adresse suivante : Direction de la maintenance et de l'Entretien, Rue : Dah ould Heiba, rondpoint ancien aéroport de Nouakchott -Ksar – Nouakchott – Mauritanie, Adresse électronique : mohamed.echfagha@eter.mr
6. Seuls les fabricants et les soumissionnaires ayant une autorisation du fabricant peuvent participer.
7. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
 - A. Si le Soumissionnaire est un fabricant :
 - (i) Capacité financière :
 - Fournir une attestation de non faillite ;
 - Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel pour les trois (3) dernières années d'un montant fixé à quinze Millions d'ouguiya (15 000 000 MRU), dûment établi par des états financiers, attestés par un bureau d'expertise comptable en pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

(ii) Capacité technique et expérience :

Avoir réalisé deux marchés de fourniture de même ampleur au cours des trois (3) dernières années 2022 – 2024 attesté par les autorités publiques contractantes concernées (attestation de bonne exécution en plus de la page de garde et de signature des marchés)

N.B. Le Soumissionnaire doit fournir les catalogues qu'il propose, lesquels doivent remplir les conditions d'utilisation décrites dans les spécifications techniques.

B. Si le Soumissionnaire n'est pas un fabricant, mais propose des biens au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant.

(i) Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel pour les trois (3) dernières années d'un montant de quinze Millions d'ouguiya (15 000 000 MRU), dûment établi par des attestations délivrées par la Direction Générale des Impôts pour les années 2022, 2023 et 2024.
- Disposer d'une attestation d'autofinancement d'un montant de 10 000 000 MRU.

(ii) Capacité technique et expérience :

- Avoir réalisé deux marchés de fourniture de même ampleur au cours des trois (3) dernières années 2022 – 2024 attesté par les autorités publiques contractantes concernées (attestation de bonne exécution en plus de la page de garde et de signature des marchés)

N.B. Le Soumissionnaire doit fournir les catalogues du fabricant qu'il propose, lesquels doivent remplir les conditions d'utilisation décrites dans les spécifications techniques.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de Cinq mille ouguiyas (5 000 MRU) à l'un des comptes bancaires de l'ETER (BNM : 012-205689010-86 ; BMI : 10000015000 ; IBM : 00177705101-83), à partir du 28 Mai 2025 pendant les heures ouvrables. La copie de la quittance de paiement devrait être jointe à l'offre ;
9. Les offres devront être rédigées en langues Arabe ou française et devront être déposées à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ETER

Rue : Dah ould Heiba, rondpoint ancien aéroport de Nouakchott

Ksar – Nouakchott - Mauritanie

Siège de l'ETER

Au plus tard le 19/06/2025 à 12 Heures

Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des offres et, à l'adresse de la Commission de passation des Marchés Publics de l'Établissement des Travaux d'Entretien Routier le **19 juin à 12 Heures 15 minutes**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille Ouguiyas (150 000 MRU), valable pendant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général de l'ETER

